

W.3

Préservation de la qualité des eaux



Contexte et enjeux

Les activités humaines ont de lourdes conséquences sur la qualité des eaux et des milieux naturels. En effet, les produits phytosanitaires, les métaux lourds ou encore les micropolluants modifient les propriétés physico-chimiques de l'eau et détériorent sa qualité. Ces eaux polluées affectent les biotopes situés à l'intérieur ou aux abords des cours d'eau. La station d'épuration de Villars-sur-Glâne traite les eaux polluées de son territoire mais aussi celles des communes de Matran, Neyruz et en partie celles d'Avry et Hauterive. A terme, la STEP vise également à lutter contre les micropolluants issus des ménages et des industries pour répondre aux nouvelles exigences de protection des eaux.

Objectifs 2030

Eviter la pollution des eaux le plus en amont possible et assurer un traitement des eaux optimal pour protéger les eaux superficielles et les eaux souterraines contre les atteintes nuisibles afin de préserver leur qualité et de permettre leur utilisation de façon durable. Toutes les mesures prises doivent tenir compte des objectifs écologiques fixés selon l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux).

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune			Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 :	Non	Scope 2 :	Non
		Scope 3 :	Non
			Santé humaine et animale

Mesure(s)

W.3.a Agrandissement et traitement des micropolluants à la STEP

Coûts estimatifs

Planification :	Hors PCc	Les coûts sont portés par l'Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV)
Réalisation :	Hors PCc	Les coûts sont portés par l'Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV)